

# Ciretec : plan social après un incendie

Ce site du Loiret, stratégique pour la défense, ne sera pas reconstruit

## REPORTAGE

ORLÉANS - correspondante

**E**n ce début d'octobre, les salariés de Ciretec sont une vingtaine à se mobiliser devant les grilles de l'usine, à Saint-Ay (Loiret), à une quinzaine de kilomètres d'Orléans. Sono et sifflets à l'appui, ils «font du bruit» pour alerter sur leur sort : leur licenciement imminent et une vie qui s'effondre. Leur employeur, spécialisé dans les circuits imprimés et implanté dans ce bourg de trois mille habitants depuis 1985, a décidé cet été de fermer la majeure partie de son activité et de supprimer cinquante-trois postes sur soixante-dix, dans le cadre d'un plan social.

L'entreprise n'est pourtant pas en faillite. Au début de 2022, son carnet de commandes était bien rempli, de l'ordre de 7,5 millions d'euros, l'équivalent de son chiffre d'affaires. Ciretec, l'une des cinq entités du groupe Elvia PCB, premier fabricant français de circuits imprimés, a un savoir-faire de pointe, rare en France. La société travaille pour les secteurs stratégiques de la défense et de l'aérospatiale. Ses circuits imprimés équipent le Rafale et sont même allés à bord d'une sonde jusque sur Mars.

Mais dans la nuit du 30 janvier, l'entreprise a brûlé. Les locaux et les machines ont été ravagés par les flammes. Impossible de redémarrer la production. A l'exception d'une petite activité de contrôle installée dans un local voisin, les salariés ont été mis au chômage technique, avec le soutien de l'Etat, dans le cadre de l'activité partielle de longue durée (APLD). Une situation qu'ils croyaient provisoire, dans l'attente de la reconstruction de l'usine. «Au début, on leur a fait confiance. On a pensé

## La direction se félicite de sauver dix-sept emplois, en conservant sur place une petite activité de contrôle

qu'ils allaient reconstruire. Mais quand on a vu qu'ils nous faisaient lanterner, on a commencé à s'inquiéter», raconte Jonathan, 43 ans, dont vingt-deux passés chez Ciretec. Six mois après l'incendie, la décision finit par tomber. La direction, qui s'est vue refuser le renouvellement de l'APLD, annonce qu'elle ne reconstruira pas.

Chez les salariés, l'humeur oscille entre stupeur et colère. «On nous parle de réindustrialisation, on travaille pour le secteur de la défense, on connaît le contexte actuel et on nous laisse tomber? C'est incompréhensible», lâche Christelle, une technicienne de laboratoire. «Pourtant notre groupe a des moyens, avec son nouvel actionnaire...»

### « Accélérer les procédures »

Fin mars, Elvia PCB est passé sous le contrôle de Tikehau Ace Capital, qui gère un fonds de plus de 750 millions d'euros, créé par l'Etat avec le concours de Bpifrance, Safran, Airbus, Dassault, Thales et Tikehau Capital, sa maison mère. L'objectif : consolider les PME du secteur aéronautique...

L'entreprise estime que la reconstruction était hors de portée. «Il aurait fallu 25 millions à 30 millions d'euros, et vingt-quatre à trente-six mois de délai. On ne pouvait pas faire patienter les clients aussi longtemps», explique un porte-parole. La direction

se félicite de sauver dix-sept emplois, en conservant sur place une activité de contrôle. «Ce qui les intéresse, c'est l'agrément qu'on est pour l'instant les seuls à avoir dans le groupe», commente l'une des salariées concernées. «Ensuite, ils nous fermeront, comme le reste.»

Les élus, eux, sont sûrs qu'il était possible de trouver une solution, avec l'argent des assurances et des aides administratives et financières. «On a proposé d'accélérer les procédures pour le permis de construire, on pouvait aller vite, il y a le terrain, c'était possible», détaille Frédéric Cuillerier, maire de Saint-Ay. «L'entreprise n'est pas victime de la dégradation de sa situation économique. C'est un accident industriel que l'on doit réparer!» L'édile a sollicité la préfète, sans succès. A ses côtés, le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur a multiplié les courriers pour décrocher des rendez-vous au plus haut niveau à Bercy et au ministère de l'industrie. En vain.

La négociation du plan social s'achève, dans un climat tendu. La direction a proposé des reclassements dans d'autres unités, à Châteaubourg, près de Rennes (Ile-et-Villaine), ou à Coutances (Manche). Mais pour la plupart des salariés, c'est exclu.

Ils espéraient au minimum un plan social décent. «Les primes supralégales sont minables : 5000 euros pour quinze ans de boîte, 7500 euros au-dessus. On se moque de nous», insiste Marie-Laure Raigneau, secrétaire du comité social et économique. La date butoir pour l'envoi des lettres de licenciement a été fixée à la fin du mois d'octobre. S'il n'y a pas d'accord, les salariés sont prêts à aller en justice pour contester le motif économique du plan social. ■

CHRISTINE BERKOVICIUS